

<https://ser.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article348>



Les missions de L'ERUN (Enseignant Référent aux Usages du Numérique)

- Numérique - Les services de l'Education Nationale -



Date de mise en ligne : jeudi 10 septembre 2020

Date de parution : 1er septembre 2019

Copyright © Inspection Éducation nationale Saint-Etienne du Rouvray - Tous

droits réservés

Dans le premier degré, les ERUN, enseignants référents aux usages du numérique, sont chargés du développement des usages du numérique éducatif.

Ces missions, indispensables au développement du numérique dans les écoles, couvrent 4 domaines.



Missions des référents numériques 1er degré

Les missions des référents numériques dans le premier degré comportent les types d'activités suivantes :



Formation

Concevoir, animer et évaluer les formations initiales, continues et hybrides (M@gistère, animations pédagogiques, stages ...).

Accompagnement

Accompagner les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes, accompagnement des directeurs d'école et des personnels de circonscription dans leurs missions quotidiennes (ONDE, AFFELNET, LSU...).

Veille

Veille institutionnelle et pédagogique : impulser des projets, recenser les pratiques pédagogiques innovantes, élaborer et mutualiser des ressources.

Conseil et appui au pilotage

Conseil auprès des écoles et des collectivités (équipements, ressources, mise en œuvre du volet numérique).

Plus d'information :

Les noms de tous les ERUNS du département :

<http://numerique76.spip.ac-rouen.fr...>